



Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP)

Dernière modification le 02 juin 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [01 57 27 12 00](tel:0157271200) (tel:0157271200)

Fax : [01 57 27 12 12](tel:0157271212) (tel:0157271212)

Site web : <https://www.anap.fr> (https://www.anap.fr)

• [➤ Formulaire de contact](https://ressources.anap.fr/contact) (https://ressources.anap.fr/contact)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

23 avenue d'Italie
75013 Paris

Missions

L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) a pour mission de répondre aux besoins des établissements sanitaires et médico-sociaux par des actions (méthodes, outils, évènements, interventions) élaborées avec et pour les professionnels de terrain dans le respect des grandes orientations fixées par le ministère en charge de la santé autour de 4 axes : Fluidifier les parcours des personnes ; Faciliter la connaissance de l'offre en santé, l'aide à la décision et le dialogue de gestion ; Concourir à l'amélioration de la prise en charge et de l'accompagnement des usagers ; Optimiser l'organisation des fonctions de soutien et support.

Responsable(s)

• **Directrice**
Sophie MARTINON, administratrice de l'État hors classe